



De bout en bou(es)

SOMMAIRE

Page-2

- Tous responsables.
Reportage avec la participation de M. Balthazard.

Page-3

- Souplesse et rigueur
Le témoignage de M. Kien.

Page-4

- « Restons raisonnables »
L'interview de M. Walter.

GÉRÉES PAR LES COLLECTIVITÉS POUR LA COLLECTIVITÉ



C'est aux élus locaux qu'incombe de choisir la filière de valorisation des boues d'épuration qu'ils jugent la plus pertinente. Pratiquer le recyclage agricole des boues de station d'épuration, lorsque cela est possible, c'est s'engager dans une démarche écologique : recyclage des déchets, retour au sol de la matière organique, économie des ressources naturelles, etc. C'est le choix que nous avons fait et la filière que nous recommandons.

Les responsables techniques, agents de stations, prestataires, administrations, agriculteurs ont rassemblé leurs compétences respectives pour mettre en place des pratiques très encadrées. Le résultat est une filière de valorisation des boues d'épuration de qualité, contrôlée et économiquement satisfaisante.

Nous sommes avec ce processus dans le droit fil du développement durable, pas de transport, pas d'incinération inutiles.

Nous sommes dans le respect du cycle de la nature.
Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme (Lavoisier).

Filière de valorisation privilégiée au niveau national, elle traite le produit de nos activités quotidiennes et, à cet égard, elle devrait recevoir l'adhésion de tous.

La Communauté de Communes du Pays de Sierentz se félicite du choix du séchage solaire. L'implication du monde agricole a été déterminante. L'utilisation de ressources naturelles est également économiquement profitable pour tous.

J'encourage toutes les collectivités à étudier cette filière très bien maîtrisée par tous les partenaires.

Jean-Marie Belliard
Président de la Communauté du Pays de Sierentz, Conseiller régional d'Alsace,
Maire de Sierentz

De bout en bou(es)
Magazine d'information de **Tabou(e) story**
Magazine édité par le Syndicat
Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin
2 allée de Herrlisheim - 68000 Colmar

Directrice de la Publication:
Nathalie Valentin

Rédactrice en chef:
Sandra Bapst

Maquette:
Friedling Graphique
Rixheim-Kaysersberg

Photos:
SMRA68
Agrivalor

Réalisation et Impression:
Friedling Graphique
Rixheim-Kaysersberg

ISSN n°-1287-4434. Dépôt légal à parution
Tirage 1500 exemplaires.
Achevé d'imprimer le 31/01/2012

TOUS RESPONSABLES

Le Haut-Rhin se démarque d'autres départements français par une pression d'épandage relativement forte. Différentes raisons à cela : une forte densité de population et d'industries, des surfaces agricoles restreintes, souvent en zones périurbaines, une grande diversité de sols, plus ou moins adaptés aux épandages agricoles, etc. Dans ce contexte sensible, le soin apporté à tous les niveaux pour obtenir une filière de retour au sol des boues d'épuration de qualité est essentiel. Et ce, pour le bénéfice de tous.



Antoine Balthazard,

élu depuis 1989, 1er adjoint en charge des réseaux à la Mairie d'Orbey et Vice Président en charge de l'assainissement, collectif ou non, à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK) depuis 2008. La CCVK gère l'actuelle station d'épuration d'Hachimette - Lapoutroie, rénovée en 2002, d'une capacité nominale de 8500 EH, qui traite les effluents des communes de Fréland, Lapoutroie, Orbey et du Bonhomme.

Le département du Haut-Rhin comptait, en 2010, 70 ouvrages d'épuration collectifs, gérés par des communes ou groupements de communes. L'ensemble de ces installations a produit de l'ordre de 15 200 tonnes de matière sèche de boues, dont 59 % étaient destinés à l'épandage.

Parmi ces stations de collectivités, 39 ont vu leurs boues recyclées en agriculture en 2010. Ceci représente un peu moins de 7 500 tonnes de matière sèche épandues. La majorité de ces boues est aujourd'hui épandue sous forme de compost. Le compost présentant l'avantage pour l'agriculteur de jouer le rôle à la fois d'un engrais et d'un amendement. Ceci concerne les 3/4 des stations haut-rhinoises et 82 % du tonnage épandu. 3 stations ont, elles, fait le choix du séchage solaire. Elles obtiennent ainsi des boues sous forme de granulés, comparables à un engrais. En progression depuis quelques années, ces boues séchées représentent maintenant de l'ordre de 5 à 6 % des boues épandues. Les autres types de boues, liquides, déshydratées et/ou chaulées, sont désormais minoritaires.

La station d'épuration d'Hachimette – Lapoutroie est l'une de ces installations collectives. Gérée par la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, elle produit des boues déshydratées. Elles sont ensuite orientées vers une plateforme de compostage. M. Balthazard est l'un des représentants de la CCVK. Il donne ici son sentiment sur l'épandage des boues en agriculture.

Les agriculteurs haut-rhinois ont aujourd'hui accès à de nombreux produits épandables et leur implication dans la filière de recyclage des boues est primordiale. Si cette pratique de retour au sol peut sembler « logique » d'un point de vue environnemental, comme le souligne M. Balthazard, elle n'en reste pas moins un sujet sensible. Il est, de ce fait, d'autant plus important que les choses soient faites de manière rigoureuse et en toute transparence. C'est pourquoi cette filière est aujourd'hui le fait de professionnels. « Le travail est effectué avec un grand sérieux », témoigne M. Balthazard, très satisfait de la gestion des boues de la CCVK. « Les prestataires et les administrations, dont le SMRA68, sont là pour garantir une filière de qualité, avec un suivi et une connaissance

précise des boues produites et épandues », ajoute-t-il. Et ce, à toutes les étapes, de leur extraction à la station d'épuration jusqu'à leur utilisation au champ.

La traçabilité est ainsi le maître mot en matière d'épandage dans le département. L'information également. Par le biais des réunions annuelles proposées aux collectivités productrices de boues, par exemple. « On effectue ainsi un point tous les ans sur notre filière, on sait ce qui se passe, c'est important. C'est également l'occasion de rencontrer les agriculteurs que l'on ne voit pas vraiment autrement, car ils sont en contact direct surtout avec nos prestataires », explique M. Balthazard.



L'acceptation des épandages passe aussi par la communication auprès du public.

Il est important de noter que, d'une manière générale, l'épandage agricole des boues de stations d'épuration est une pratique très réglementée, déjà au niveau national. « Une réglementation aussi spécifique n'existe que pour les boues d'épuration, l'encadrement des autres produits épandables reste beaucoup plus flou », commente M. Balthazard. Elle est encore plus contrôlée dans le Haut-Rhin, où des règles plus restrictives ont été adoptées localement. Cet encadrement intervient à plusieurs niveaux : suivi analytique des produits (boues, déchets verts utilisés pour le compostage, compost, etc.), suivi des parcelles épandues (vérification du pH et des teneurs en métaux), enregistrement de tous les épandages... Il n'y a pas de place pour le doute : « en cas de problème, une contamination des boues, par exemple, les lots concernés sont immédiatement éliminés du circuit et dirigés vers l'incinération, le plus souvent », précise M. Balthazard. Tout est ainsi fait pour apporter un maximum de garantie à chacun.

Mais, si la collectivité et les agriculteurs acceptent d'endosser la responsabilité juridique des épandages, il ne faut pas oublier que nous avons tous notre part de responsabilité. « Les vrais producteurs des boues, ce ne sont pas les stations d'épuration ou leurs gestionnaires, c'est chacun d'entre nous », rappelle M. Balthazard. Il est donc important de rendre attentif le public sur ce point, que nous soyons conscients que nous avons tous un rôle à jouer à ce niveau.

Propos recueillis par Sandra Bapst



La concertation départementale, un point fort pour la pérennité de la filière de recyclage agricole.

TÉMOIGNAGE



M. Philippe Kien,

agent du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Beblenheim et Environs (SIABE), responsable de l'ancienne puis de la nouvelle station d'épuration de Beblenheim, rénovée en 2005, pour une capacité nominale de 52 800 EH (charge viti-vinicole). Elle traite les effluents des communes de Beblenheim, Bennwihr, Mittelwihr, Riquewihr et Zellenberg, soit un peu moins de 4 600 habitants.

SOUPLESSE ET RIGUEUR

M. Kien est responsable de station d'épuration à Beblenheim depuis près de 21 ans.

De 1991 à 2005, sur l'ancienne station, il devait à la fois s'assurer du bon fonctionnement de l'installation et gérer « en direct » le devenir des boues. « C'était un travail très prenant et contraignant », se souvient-il. « Il fallait surveiller la production de boues, avec une station constamment en surcharge et des périodes d'épandage autorisées très limitées dans le temps. Il fallait contacter les agriculteurs, faire le repérage des parcelles, assurer le suivi administratif... » Autant d'étapes indispensables au bon déroulement des épandages. A l'époque, il s'agissait encore de boues liquides, épandues en l'état, à l'aide d'une tonne à lisier. « En général, cela se passait bien. On prenait soin de ne pas dégrader les parcelles et de limiter les nuisances. Les plaintes de riverains étaient d'ailleurs rares », commente M. Kien.

Aujourd'hui, le SIABE délègue le suivi et la gestion des boues à un prestataire extérieur. Elles sont déshydratées puis stockées en bennes. Le prestataire se charge ensuite du transfert vers une plateforme de compostage. « Même en période de forte charge, la gestion est aujourd'hui beaucoup plus simple qu'avant », assure M. Kien. Ceci tient beaucoup au professionnalisme du prestataire : « il est souple et réactif, y compris les week-end, il vient quand je le lui demande, on peut toujours s'arranger. » Pour ce qui est des épandages, désormais « tout se passe entre le prestataire et les agriculteurs », M. Kien n'a plus à intervenir. Mais il participe tout de même aux réunions de bilan organisées annuellement. Les agriculteurs présents semblent satisfaits de la filière, la Collectivité également.

Reste une installation sensible, à gérer avec précaution, pour faire face à des variations de charge et de composition, parfois spectaculaires en secteur viticole. « En période de vendanges, par exemple », explique M. Kien, « les effluents sont très chargés en carbone mais carencés en azote et

phosphore, c'est pourquoi on doit ajouter de l'urée et de l'acide phosphorique pour maintenir des conditions optimales d'épuration. Un suivi analytique draconien est également réalisé sur l'eau en entrée et sortie de station, ainsi que sur les boues, pour le cuivre surtout ».



La qualité des boues dépend directement de la qualité des eaux usées qui arrivent à la station d'épuration.

La sensibilisation menée auprès des viticulteurs semble cependant avoir porté ses fruits : « nous n'avons constaté aucun dépassement du seuil autorisé en cuivre depuis 2005 », confirme M. Kien. Mais, au-delà, c'est tout au long de l'année que la surveillance s'opère et les rejets de chacun peuvent poser problème. « On voit de tout », explique-t-il. « Il faut être vigilant et ne pas jeter n'importe quoi dans les canalisations. Le réseau depuis le village étant très court, ce qui est jeté n'a pas le temps de se dégrader avant d'arriver à la station. » L'information et la communication sont donc essentielles : « il est important de sensibiliser les usagers à ce sujet, notamment les enfants, pour qu'ils fassent passer le message à leurs parents ». Les visites de scolaires organisées régulièrement sur les stations du Haut-Rhin sont une bonne occasion pour cela.

Propos recueillis par Sandra Bapst



M. Pierre Walter,

Directeur général adjoint à la Mairie de Wittelsheim, Directeur, depuis sa création en 1991, du Syndicat Mixte d'Assainissement de Wittelsheim - Staffelfelden - Richwiller, en charge de la station d'épuration de Wittelsheim, construite en 1997, d'une capacité nominale de 21 000 EH.

« RESTONS RAISONNABLES »

■ **De Bout en boues** : Après des années d'épandages de boues chaulées, vous avez fait le choix en 2004 de composter les boues de la station de Wittelsheim. Pourquoi ?

■ **Pierre Walter** : Pour limiter les nuisances olfactives surtout. Le compost est un produit plus stable, quasiment inodore, qui bénéficie donc d'une meilleure image et acceptabilité auprès des riverains. Par ailleurs, il peut être épandu sur une gamme de sols plus vaste, ce qui est appréciable dans les secteurs périurbains comme le nôtre, où les surfaces épandables se sont considérablement réduites. Il bénéficie aussi de fenêtres d'épandage plus larges que d'autres produits. D'où une gestion plus souple.

■ **DBB** : Vous faites appel à un prestataire pour le suivi et la gestion des boues avant et après compostage. Que vous apporte cette collaboration ?

■ **PW** : Plus de tranquillité, dans le sens où nous sommes en contact quasi permanent : nous échangeons très régulièrement, ce qui permet, au besoin, d'améliorer ou de corriger très rapidement ce qui pourrait poser problème. Par ailleurs, ses compétences en termes techniques et agronomiques sont indispensables pour conseiller et accompagner efficacement les agriculteurs dans leur démarche. Ce que la Collectivité aurait plus de mal à réaliser seule. Il est très important pour une petite structure comme la nôtre de pouvoir compter sur de bons appuis.

■ **DBB** : Justement. En dehors des différents prestataires qui peuvent intervenir, de quels appuis bénéficiez-vous dans la gestion de votre filière de valorisation des boues ?

■ **PW** : Nous sommes également en relation avec des structures telles que la DDT¹ et l'AERM², pour ce qui touche au fonctionnement de la station d'épuration, par exemple. Mais aussi avec des administrations comme la MISEN³ et le SMRA68⁴, pour tout ce qui est relatif à l'épandage agricole. Il faut savoir que le recyclage agricole des boues est une pratique très réglementée, ce qui n'est pas forcément le cas pour d'autres. Et c'est une bonne chose. Il est important de pérenniser cette filière et cela passe par une vigilance de tous les instants. Notamment en ce qui concerne les éléments traces métalliques, qui restent un sujet sensible pour les agriculteurs, et

plus généralement, pour nos concitoyens. Il est donc indispensable de bien encadrer les choses. Une traçabilité claire, des documents administratifs complets, tout cela est important pour une filière de qualité. Et le SMRA68 joue un rôle prépondérant à ce niveau de par sa mission d'appui, d'expertise et de veille.

■ **DBB** : Cet encadrement ne s'avère-t-il pas parfois trop contraignant ?

■ **PW** : C'est vrai que l'on va parfois un peu loin. En demandant le même niveau de traçabilité pour un compost normalisé, à savoir un produit commercialisable, que pour un compost sous statut déchet, par exemple. Certes, on peut concevoir que les réglementations et les exigences évoluent, mais travaillons sur le long terme et regardons la réalité du terrain et des moyens alloués aux collectivités ! Ces pratiques doivent rester dans des coûts raisonnables si on veut les voir perdurer. Coûts raisonnables y compris pour l'utilisateur...

Propos recueillis par Sandra Bapst

- ¹ Direction Départementale des Territoires
- ² Agence de l'eau Rhin-Meuse
- ³ Mission Interservices de l'Eau et de la Nature
- ⁴ Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin



Tracer les boues de la station à la parcelle agricole : une priorité dans le Haut-Rhin.